

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20/02/2021
à 17 heures en Maison Communale Lucien Roche à Rourebeau**

Secrétaire de séance : Géraldine COULAUD

Présents : Mr Florent MARTIN, Maire, Mme Géraldine COULAUD, Mr Nicolas TRUPHEME, Adjoint, Mr Thibaut ELAPHOS, Mme Sandra BOUCHARD, Mr Jérôme FOURNIER, Mr Jérôme BONNET, Mr Christian BERNARD, Mme Liliane CANDY Conseillers Municipaux.

Absentes : Mme Christiane GIRAUD-AUDINE et Mme Françoise BOUDIER

Procurations : aucune

La séance est ouverte à 17h00.

1/ Réfection du réseau d'eaux usées au lieudit La Clorisse

M.le Maire informe l'assemblée de la nécessité de procéder aux travaux de réfection du réseau d'eaux usées au lieudit la Clorisse, Après avoir lancé un appel à la concurrence et pris connaissance de l'analyse des offres, le marché est attribué à l'entreprise POINCELET TP d'Upaix pour un montant de **22 664.60 HT**.

Adopté à l'unanimité

2/ Réfection de la Rue des Lilas

M.le Maire informe l'assemblée de la nécessité de procéder aux travaux de réfection de la Rue des Lilas. Après avoir lancé un appel à la concurrence et pris connaissance de l'analyse des offres, le marché est attribué à l'entreprise POINCELET TP d'Upaix pour un montant de **45 381.83 € HT**.

Adopté à l'unanimité

3/ Questions Diverses

Vu les dispositions de la loi NOTRe relative à la compétence de gestion de l'eau, l'assemblée formule le vœu de faire évoluer les dispositions de cette loi en vue de maintenir la distribution, le traitement et la tarification de l'eau sous la compétence exclusive de la commune.

Adopté à l'unanimité

4/ Remboursement de la SMACL suite à un arrêt de travail

Suite à un arrêt de travail, la SMACL rembourse une partie de la rémunération à hauteur de 428.61 € ; d'autres remboursements sont à venir. L'assemblée accepte ce remboursement partiel.

La séance est levée à 17 heures 40.

Le Maire, Florent MARTIN